

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
8 juin 2004 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac
à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Harold McKenny,
Jim Coyle, Pierre Lafrance, Garry Dagenais et William Twolan.

ABSENCE MOTIVÉE : Brian Middlemiss, conseiller

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

PAROLE AU PUBLIC

Wisha Mach

Madame Mach manifeste au conseil son appui au corridor récréatif prenant place sur
l'ancienne voie ferrée. Elle insiste sur le caractère historique et environnemental des
lieux.

Jean-Claude Carisse

Monsieur demande s'il y a eu des développements avec Postes Canada.

Réponse : Pas à date.

Janet Jury

Madame Jury veut savoir comment fonctionne les plaintes pour l'environnement. Elle
demande aussi des précisions sur les changements de zonage.

Marie-Claude Pineau

Mme Pineau dépose un ajout à la pétition des résidents du secteur de la côte McKay qui
s'opposent au passage de la piste cyclable sur l'ancien corridor de la voie ferrée ou dans
les rues du projet.

Mme demande de plus à ce qu'une politique claire pour le pavage (répartition des coûts)
soit mise en place ou entre autre, le promoteur d'un projet domiciliaire devrait déposer
des sommes en fidécommiss pour le pavage.

Lorne Dagenais

M. Dagenais mentionne que la municipalité a investi des sommes importantes pour
mettre le règlement de zonage à jour pour permettre une cour de recyclage de pièces de
voitures et qu'elle ne fait pas respecter ses règlements. Il faudra y voir.

Jeffrey Garceau

M. Garceau mentionne qu'il a déjà rapporté un événement concernant le chef pompier,
M. Tom Howard qui buvait une bière en conduisant et que le conseil n'a jamais rien fait.

*M. Larose mentionne que la plainte de M. Garceau est enregistrée et que le conseil se
penchera sur le sujet.*

M. Garceau mentionne qu'en ce moment, la protection incendie de jour est déficiente et
que le conseil pourrait être poursuivi s'il arrivait un événement important.

Guy Roussell

M. Roussell demande de nouveau à ce que tous les renseignements concernant le projet du dépotoir soit acheminée au comité.

04-06-222

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Période de questions du public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2004
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 18 mai 2004
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 26 mai 2004
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des factures payées – suite à l'approbation des engagements de dépenses
 - 5.4 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de juin
 - 5.5 Ajustement de revenu
 - 5.6 Dépôt de l'état de revenus et dépenses au 27 mai 2004 (**à suivre**)
 - 5.7 Renouvellement du mandat de représentation – Groupe AST
 - 5.8 Autorisation de signer les effets bancaires
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – mai 2004)
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Correspondance de M. Laurie MacKechnie – demande de prise en charge du Croissant Young
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du comité consultatif d'urbanisme – session du 17 mai 2004
 - 9.2 Rapport du délégué du département (permis émis en mai 2004)
 - 9.3 Demande de cadastre – Monique Grenon
 - 9.4 Demande de cadastre – Daniel Lépine
 - 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – Daniel Dubuc
 - 9.6 Demande à la C.P.T.A.Q. – Erwin Mohr
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Pistes cyclables
 - 10.2 Sentiers pour V.T.T. (véhicules tout terrain) – Club Quad des Collines
- 11. Divers**
 - 11.1 Proposition pour les municipalités dans le Pontiac qui recherchent de l'aide avec les infrastructures en eau potable
 - 11.2 Droits de passage et berges de la Rivière des Outaouais – C.C.N
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Correspondance de la Municipalité de Cantley – résolution – droit supplétif
 - 12.2 Correspondance de l'École secondaire John Paul II – demande d'assistance financière

- 12.3 Correspondance de M. Alain Larose – achat de foin sur le terrain de la municipalité
- 12.4 Correspondance de « La Tournée des Ateliers d’Artistes du Pontiac » - demande de commandite
- 12.5 Correspondance de Mme Madeleine Carpentier – demande de documents
- 12.6 Correspondance du Syndicat des pompiers – retenue syndicale obligatoire
- 12.7 Correspondance de Charles Richard - Zone Outaouais – convocation à un colloque – 2 journées d’information et de perfectionnement
- 12.8 Correspondance du Ministère de la Sécurité publique du Québec – plan municipal de sécurité civile
- 12.9 Courriel de M. Bernie Tracey – demande de pavage du chemin Swamp
- 12.10 Mise en demeure – dommages – coin Lavigne et Terry-Fox
- 12.11 Correspondance de Rhoda Scott – demande à la C.P.T.A.Q. de M. Twolan
- 12.12 Correspondance de Rhoda Scott – changement de zonage dans la zone A7
- 12.13 Correspondance du Syndicat des pompiers du Québec
- 12.14 Correspondance d’Hydro-Québec – installation d’éclairage public et modification du réseau – en face du 495 rue de Clarendon

13. Dépôt de documents

- 13.1 Correspondance de la Commission des normes du travail du Québec – prévention du harcèlement psychologique
- 13.2 Correspondance du Min. du développement économique et régional et de la recherche – octroi pour étude – corridor Wyman-Aylmer
- 13.3 Correspondance de l’Association des résidents de la plage François-Tremblay – maisons incendiées
- 13.4 Correspondance de M. Raymond Gougeon – démission en tant que Président de l’Association Récréative d’Eardley
- 13.5 Rapport annuel – Caisse populaire Desjardins – *Annual report*
- 13.6 Copie conforme du règlement 78-04 de la MRC pour mise en place d’un centre de tri
- 13.7 Procès-verbal de la séance du 18 mars 2004 du conseil de la MRC
- 13.8 Procès-verbal de la séance du 29 mars 2004 du conseil de la MRC
- 13.9 Séminaire – éviter les erreurs disciplinaires fréquentes en milieu de travail syndiqué
- 13.10 Installation d’une distributrice – Co. d’embouteillage Coca-Cola
- 13.11 Remerciements pour travail bien fait sur le chemin Elm
- 13.12 Correspondance du Conseil de la science et de la technologie – avis
- 13.13 Correspondance de la MRC des Collines – invitation à un tournoi de golf
- 13.14 Correspondance de la MRC des Collines – quotes-parts ajustées pour 2004
- 13.15 Pétition pour le fonds dédié aux réseaux routiers municipaux

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d’adopter l’ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

04-06-223

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 MAI 2004

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 11 mai 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-06-224

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 MAI 2004

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 18 mai 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-06-225

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 26 MAI 2004

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 26 mai 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-06-226

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 28 142,91 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 27 mai 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

04-06-227

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne connaissance de la liste des dépenses incompressibles au montant de 102 864,14 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 27 mai 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste et les exigences édictées dans la résolution numéro 03-03-513.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

04-05-228

LISTE DES FACTURES PAYÉES SUITE À L'APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 15 769,64 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 27 mai 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

04-06-229

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE JUIN

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 13 416,54 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

04-06-230

AJUSTEMENT DE REVENU

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'ajustement de revenu aux comptes suivants qui représente une taxe imposée en trop :

Numéro de matricule	Montant	
2541-39-4184	900,71 \$	Annulé - 2 logis (eau, égout, ordures)

Adoptée

04-06-231

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire trésorier dépose un état des revenus et dépenses au 27 mai 2004;

Il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le dépôt de l'état des revenus et dépenses au 27 mai 2004.

Adoptée

04-06-232

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE REPRÉSENTATION – GROUPE AST

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le secrétaire trésorier à signer la convention intervenue entre le Groupe AST Inc. et la Municipalité de Pontiac pour le renouvellement du mandat de représentation et d'intervention pour la somme de 945,00 \$ (plus les taxes).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

04-06-233

AUTORISATION DE SIGNER LES EFFETS BANCAIRES

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le maire ou le pro-maire et le secrétaire trésorier ou son adjointe (par intérim), Mme Isabelle Côté, à signer les effets bancaires.

Adoptée

04-06-234

DEMANDE DE CADASTRE – MME MONIQUE GRENON

CONSIDÉRANT QUE la requérante désire subdiviser une partie du lot 345 du village de Quyon afin de créer le lot 345-8 du village de Quyon tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Michel Fortin, sous ses minutes 12831;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à reconnaître une situation déjà existante;

CONSIDÉRANT QUE la requérante désire construire une résidence unifamiliale sur le lot ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande au conseil de supporter la demande de la requérante;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande de la requérante ayant pour but de subdiviser une partie du lot 345 afin de créer le lot 345-8, tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Michel Fortin, sous ses minutes 12831.

Adoptée

04-06-235

DEMANDE DE CADASTRE – M. DANIEL LÉPINE

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire subdiviser une partie du lot 7, rang 1, Canton d'Onslow, afin de créer le lot 7-21, du rang 1, canton d'Onslow, tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Michel Fortin, sous ses minutes 12789;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

CONSIDÉRANT QUE le comité recommande que le conseil supporte la demande du requérant;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but subdiviser une partie du lot 7, rang 1, Canton d'Onslow, afin de créer le lot 7-21, du rang 1, canton d'Onslow tel que démontré dans le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, M. Michel Fortin, sous ses minutes n° 12789.

Adoptée

04-06-236

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – M. DANIEL DUBUC

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire obtenir une autorisation autre que l'agriculture, soit dans le but de construire des résidences uni familiales sur les lots : 5-A2, 5B-5, 5B-2, 5B-1, 6-2, 6-3, 6-4, 6-6, 6-7, 6-8, 6-17, 6-22, 6-25, du rang 6, Canton d'Eardley;

CONSIDÉRANT QUE ces lots sont déjà subdivisés;

CONSIDÉRANT QUE ces lots sont conformes au règlement de lotissement no. 178, 01;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité des lots en zones résidentielles est restreinte;

CONSIDÉRANT la demande croissante de permis pour les nouvelles constructions;

CONSIDÉRANT QUE des résidences sont construites sur les lots adjacents;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande que le conseil supporte la demande du requérant;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but d'obtenir une autorisation autre que l'agriculture, soit dans le but de construire des résidences uni familiales sur les lots : 5A-2, 5B-5, 5B-2, 5B-1, 6-2, 6-3, 6-4, 6-6, 6-7, 6-8, 6-17, 6-22, 6-25, du rang 6, Canton d'Eardley.

Adoptée

04-06-237

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – M. ERWIN MOHR

CONSIDÉRANT QUE la demande du requérant a pour but l'aliénation d'une propriété d'une superficie de 81 hectares identifiée comme étant les lots 8B et 9C, du rang 6, Canton d'Onslow, pour vendre le lot 9C d'une superficie approximative de 40,5 hectares;

CONSIDÉRANT QUE le requérant est déjà propriétaire de trois terres utilisées à des fins agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le requérant loue déjà le lot 9C;

CONSIDÉRANT QUE la demande est faite dans le but de conserver l'usage agricole du lot 9C;

CONSIDÉRANT QUE la demande est faite dans le but d'une expansion de ferme;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme recommande que le conseil supporte la demande du requérant;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande du requérant ayant pour but l'aliénation d'une propriété d'une superficie de 81 hectares identifiée comme étant les lots 8B et 9C, du rang 6, Canton d'Onslow, pour vendre le lot 9C d'une superficie approximative de 40,5 hectares.

Adoptée

04-06-238

PISTE CYCLABLE

CONSIDÉRANT QUE les citoyens, les intervenants sociaux économiques et politiques de la grande région de l'Outaouais réclament depuis plusieurs années qu'une piste cyclable soit aménagée sur le territoire de la Municipalité de Pontiac, afin de rattacher le sentier de piste cyclable de la Ville de Gatineau à celui existant sur le territoire de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac, après analyse, en vient à la conclusion qu'elle ne pourra assumer à elle seule la réalisation de cette piste cyclable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac est d'avis que ce dossier devrait être considéré et reconnu par les intervenants sociaux économiques et politiques de la région à titre de projet à caractère régional.

CONSIDÉRANT le rapport final de l'étude de faisabilité des sentiers récréatifs du corridor Wyman-Aylmer fourni par Génivar et dont la municipalité a accepté les conclusions par sa résolution no 04-05-203;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pierre Lafrance
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU que la Municipalité de Pontiac avise la MRC des Collines de l'Outaouais et ses dirigeants qu'elle considère que le dossier d'aménagement d'une piste cyclable sur son territoire revêt un caractère régional et, qu'en conséquence, elle sollicite que la MRC des Collines de l'Outaouais accepte, à titre d'entité régionale la plus représentative du territoire de la Municipalité de Pontiac, d'assumer la responsabilité de la réalisation de la piste cyclable Wyman-Aylmer sur le territoire de la Municipalité de Pontiac ou, à tout le moins, demande au CLD d'en assumer la réalisation.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac est disposée à apporter par ses actions tout son support à la réalisation de la piste cyclable.

Adoptée

04-06-239

SENTIERS POUR VÉHICULES TOUT TERRAIN – CLUB QUAD DES COLLINES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac veut reprendre le contrôle de ses droits de passage dans le Parc de la Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le Club Quad des Collines a approché la Municipalité de Pontiac dans l'intérêt d'un sentier sur son territoire qui servira à joindre les Collines avec le Pontiac;

CONSIDÉRANT le sentier demandé est à partir du chemin Hickey qui passerait dans le Parc de la Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU d'appuyer le Club Quad des Collines dans leurs efforts d'utiliser le chemin Hickey comme sentier des V.T.T.

Adoptée

04-06-240

DROITS DE PASSAGE ET BERGES DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS – C.C.N.

CONSIDÉRANT QU'une grande portion du territoire de la Municipalité de Pontiac est dans le Parc de la Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac n'a pas reçu d'assistance au niveau du développement de son territoire dans le Parc de la Gatineau que d'autres municipalités auraient reçus;

CONSIDÉRANT QUE pour améliorer l'industrie du tourisme sur son territoire, il est essentiel que la Municipalité de Pontiac reprenne le contrôle de ses droits de passage dans le parc ou de travailler conjointement avec la C.C.N. pour établir ces droits de passage;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac a de nombreux projets sur la berge de la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la C.C.N. a aussi le mandat de superviser les voies navigables la Capitale Nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac entre en négociation avec la C.C.N. afin de reprendre le contrôle de nos droits de passage dans le parc et de plus, de travailler avec la C.C.N. pour voir au développement de nos berges qui fait maintenant partie du mandat de la C.C.N.

Adoptée

Roger Larose quitte la table à 21h10.

04-06-241

AUTORISATION – LOCATION D’UN TERRAIN SUR LE CHEMIN MURRAY

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Larose a fait parvenir une lettre au bureau du secrétaire- trésorier manifestant son désir de louer le terrain situé sur le chemin Murray pour la coupe du foin ;

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Larose stipule également qu’il ne tient nullement la municipalité responsable de tous dommages et qu’il effectue la coupe à ses propres risques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut louer ses biens, C.M. art 6(3) ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise la location d’un terrain sur le chemin Murray pour une somme de 75,00 \$ le terrain situé sur le chemin Murray à monsieur Alain Larose pour la coupe de foin et ce à ses propres risques.

Adoptée

Roger Larose revient à 21h13.

04-06-242

DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE – 495 RUE DE CLARENDON

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer la somme de 232,67 \$ pour l’addition d’un luminaire en façade du 495, rue de Clarendon.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Correspondance de la Municipalité de Cantley – résolution – droit supplétif
- Correspondance de l’École secondaire John Paul II – demande d’assistance financière
- Correspondance de M. Alain Larose – achat de foin sur le terrain de la municipalité
- Correspondance de « La Tournée des Ateliers d’Artistes du Pontiac » - demande de commandite
- Correspondance de Mme Madeleine Carpentier – demande de documents
- Correspondance du Syndicat des pompiers – retenue syndicale obligatoire
- Correspondance de Charles Richard - Zone Outaouais – convocation à un colloque – 2 journées d’information et de perfectionnement
- Correspondance du Ministère de la Sécurité publique du Québec – plan municipal de sécurité civile
- Courriel de M. Bernie Tracey – demande de pavage du chemin Swamp
- Mise en demeure – dommages – coin Lavigne et Terry-Fox
- Correspondance de Rhoda Scott – demande à la C.P.T.A.Q. de M. Twolan
- Correspondance de Rhoda Scott – changement de zonage dans la zone A7
- Correspondance du Syndicat des pompiers du Québec
- Correspondance d’Hydro-Québec – installation d’éclairage public et modification du réseau – en face du 495 rue de Clarendon

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Correspondance de la Commission des normes du travail du Québec – prévention du harcèlement psychologique
- Correspondance du Min. du développement économique et régional et de la recherche – octroi pour étude – corridor Wyman-Aylmer
- Correspondance de l' Association des résidents de la plage François-Tremblay – maisons incendiées
- Correspondance de M. Raymond Gougeon – démission en tant que Président de l' Association Récréative d'Eardley
- Rapport annuel – Caisse populaire Desjardins
- Copie conforme du règlement 78-04 de la MRC pour mise en place d'un centre de tri
- Procès-verbal de la séance du 18 mars 2004 du conseil de la MRC
- Procès-verbal de la séance du 29 mars 2004 du conseil de la MRC
- Séminaire – éviter les erreurs disciplinaires fréquentes en milieu de travail syndiqué
- Installation d'une distributrice – Co. d'embouteillage Coca-Cola
- Remerciements pour travail bien fait sur le chemin Elm
- Correspondance du Conseil de la science et de la technologie – avis
- Correspondance de la MRC des Collines – invitation à un tournoi de golf
- Correspondance de la MRC des Collines – quotes-parts ajustées pour 2004
- Pétition pour le fonds dédié aux réseaux routiers municipaux

04-06-243

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 060414

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 04-06-226 à 04-06-229, 04-06-232 et 04-06-242.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER